



ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS LOCATAIRES



DECLARATION COMMUNE DE LA FEDERATION CGT DES CHEMINOTS ET DE LA CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT CNL

La Confédération Nationale du Logement et la Fédération CGT des cheminots se sont rencontrées aux fins d'échanger leurs points de vue, leurs analyses et propositions sur les problèmes liés au logement.

Le logement constitue le premier poste de dépenses des familles et des salariés. Revendiquer des hausses de salaires, lutter contre les hausses de loyers, c'est permettre de maintenir voire d'améliorer notre pouvoir d'achat.

Les échanges sur la défense du pouvoir d'achat, des services publics, de l'emploi, de la protection sociale et du droit au logement pour tous ont confirmé les larges convergences de vue sur de nombreuses propositions.

Se loger ou se maintenir dans son logement devient de plus en plus difficile, même lorsque l'on a un salaire. Les difficultés rencontrées par les jeunes cheminots pour accéder à un logement décent sont significatives de ce point de vue.

Le manque de logements sociaux, la spéculation sur le logement privé aggravent cette situation.

La loi Boutin constitue une attaque sans précédent contre le logement social, contre les droits conquis de hautes luttes par les salariés et les usagers du logement :

- baisse des plafonds de ressources pour accéder au logement social
- application du surloyer pour les salariés qui dépassent le plafond
- suppression du maintien dans les lieux etc.

Toutes ces mesures ne visent qu'à supprimer la mixité sociale en excluant les familles à revenus moyens du logement social et en les obligeant à se loger dans le privé. (A condition d'avoir les ressources nécessaires pour pouvoir y accéder).

Le désengagement de l'Etat sur l'aide aux constructions neuves, à la réhabilitation, accentue le problème d'autant plus que les démolitions et la vente des logements sociaux s'accélèrent.

Le gouvernement et sa majorité ont programmé la casse du logement social.

La SNCF, dernière entreprise publique à disposer d'un patrimoine locatif important, suit la même logique ;

Du fait de la baisse des plafonds de ressources, de plus en plus de cheminots sont exclus du logement social, poussés dans le meilleur des cas vers le parc libre d'ICF Novedis, dans le pire des cas vers le marché privé. D'autres cheminots ne disposant pas des ressources suffisantes connaissent les pires difficultés pour se loger, loger leur famille.

La spéculation, la vente, le regroupement de filiales sont autant de mesures qui ne répondent pas aux attentes des cheminots et de leurs familles.

Qu'ils soient locataires ou accédants à la propriété, actifs ou retraités, ils connaissent une dégradation de leurs conditions de vie et de logement, accentuée par l'explosion des charges (électricité, gaz, eau...)

La CGT et la CNL proposent d'agir ensemble pour une nouvelle politique de l'habitat et du logement notamment :

- en augmentant la production de 120 000 logements publics locatifs sociaux dès 2010 ;
- de revenir à une réelle aide à la pierre afin de construire des logements sociaux au moindre coût.
- D'élaborer un service public du l'habitat pour mettre en œuvre et garantir le droit au logement pour tous.

La CNL et la fédération CGT des cheminots s'entendent sur de nombreuses revendications qu'elles décident de porter ensemble à la connaissance des cheminots actifs et retraités :

- Abroger toutes les lois dont la Loi Boutin et redéfinir une véritable politique sociale du logement impliquant de fait la suppression des surloyers ;
- Garantir le droit d'accès et le maintien dans les lieux pour tous (actifs et retraités) ;
- Refuser que les loyers et charges, les redevances grèvent encore plus le budget des familles ;
- Construire plus de logements sociaux à loyers abordables ou accessibles
- Défendre le pouvoir d'achat des familles ;
- Obtenir la revalorisation des aides à la personne ;
- Avoir un meilleur contrôle des charges et réclamer le remboursement des charges abusives ;
- améliorer la qualité des logements, par des travaux subventionnés
- S'opposer aux saisies et expulsions ;
- Défendre les intérêts des locataires face aux bailleurs ;
- Imposer une véritable concertation dans les réhabilitations ou les démolitions reconstructions ;
- Développer la solidarité dans les ensembles d'habitation.

La Fédération CGT des cheminots et la CNL agissent souvent de manière convergente pour faire valoir les revendications légitimes des cheminots actifs et retraités en matière de logement.

L'une et l'autre observent la nécessité d'élever les mobilisations des cheminots pour améliorer le volume, la qualité, la gestion et l'accessibilité du logement pour tous.

En cela, et à partir de leurs valeurs et leurs propositions communes, la fédération CGT des cheminots et la CNL appellent les cheminots actifs et retraités à faire des élections des représentants des locataires dans les conseils d'administration des organismes HLM et des EPL, qui auront lieu du 15 novembre au 15 décembre 2010, un grand rendez-vous revendicatif.

Elles appellent ainsi les cheminots à voter et à faire voter pour les candidats de la CNL lors de ces élections.